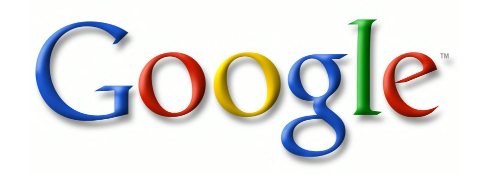
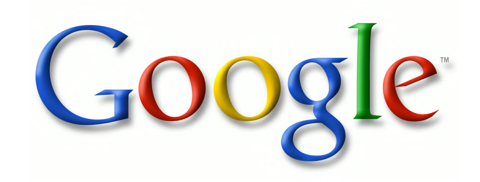

Google



Note sur les récits d'un bourgeois de Valenciennes

Victor Fris

NOTE

SUR LES

RÉCITS D'UN BOURGEOIS DE VALENCIENNES

PAR

Victor FRIS
DOCTEUR EN PHILOSOPHIE

BRUXELLES
Librairie KIESSLING et Cie
P. IMBREGHTS, SUCCESSEUR
54, MONTAGNE DE LA COUR, 54

1901

NOTE

SUR LES

RÉCITS D'UN BOURGEOIS DE VALENCIENNES

PAR

Victor FRIS
DOCTEUR EN PHILOSOPHIE

BRUXELLES
Librairie KIESSLING et Cie
P. IMBREGHTS, SUCCESSEUR
54, MONTAGNE DE LA COUR, 54

1901

Extrait du tome XI, n° 3, 5me série, des *Bulletins de la Commission royale d'histoire de Belgique.*

NOTE

SUR LES

RÉCITS D'UN BOURGEOIS DE VALENCIENNES

On sait que sous ce nom M. Kervyn de Lettenhove publia un manuscrit du commencement du XV[e] siècle dans la *Collection de l'Académie royale de Belgique* (Louvain, 1877). Sous le titre de *Notes*, on y trouve d'abord une liste chronologique (pp. 1-36) fort peu importante, suivie de détails relatifs à la ville de Valenciennes (pp. 37-38) et d'extraits (1) de la *Continuation de la Chronique dite de Baudouin d'Avesnes* (pp. 38-45). Entre ces extraits et « l'œuvre historique plus ou moins exactement désignée par le nom de Baudouin d'Avesnes », que M. Kervyn a laissé de côté (2) puisqu'il était en train de la publier à la suite de l'*Istore et Croniques*, se trouvent de nouvelles annotations sur la ville de Valenciennes et, en particulier, sur la famille des Bernier (pp. 46-80).

C'est en somme la biographie (3) de Jean Bernier, fils de sire Jean Bernier, d'Avesnes, qui, de 1325 à 1337, fut

(1) *Istore et Croniques de Flandres* (1889) publiée par Kervyn de Lettenhove, t. II, pp. 564-569; 560-562.

(2) Page IX.

(3) Déjà M. Kervyn a donné une courte notice sur lui dans son édition de Froissart, t. VII, pp. 485-486.



prévôt de Valenciennes (1) sous Guillaume Ier le Bon (pp. 53); ce bourgeois banneret demeurait dans cette ville au pont Saint-Pol (p. 54) et avait épousé Marie de Nouvion, qui lui donna deux fils et une fille : Jean Bernier, le moyen, que l'on voit à la fête de l'Épinette, à Lille, en 1339 (p. 50), et qui avait épousé Isabel de Braffe (p. 55); ce fut probablement lui qui devint garde de la prévôté de Paris en 1365 (2); ensuite Marie Bernière, dame de Le Celle, femme de Jacques du Sard; et puis le « maisné » fils, Jean Bernier « le jesne », qui, avant 1335, avait épousé Billehaut du Gardin, fille de Symon du Gardin et d'Isabel de Baissy (p. 50).

Déjà en 1326, Jean Bernier occupait une place importante dans la société, comme le prouve sa participation à la fête d'Arras (p. 53) et à celle de la Table Ronde à Paris, quatre ans plus tard (p. 49); devenu membre du Conseil privé de Guillaume Ier le Bon, grand bailli, puis receveur du Hainaut, il fut un des arbitres au sujet des Terres de débat en 1333 (3); enfin, pendant plus de douze ans, prévôt de Valenciennes (p. 59), Bernier avait acquis une grande fortune (4), ce qu'attestent les proportions de son hôtel et la somptueuse réception qu'il fit à la fin de janvier 1335, sur

(1) Déjà son père était prévôt de Valenciennes en 1306-1308, comme on le voit par les actes de Guillaume Ier, publiés dans les *Bull. de la Comm. roy. d'histoire*, 2e sér., t. IV, pp. 54, 55, 89, 105.

(2) Froissart, *Chroniques*, éd. Kervyn, t. I, *Introduction*, p. 365, n. 1.

(3) De Villers, *Monuments*, t. III, pp. 189, 190, 233, 372.

(4) Voir p. 79 surtout; Guillaume Ier lui avait permis de bâtir un château fortifié à Maing (voir *Froissart*, éd. Kervyn, t. III, p. 489; De Villers, *Monuments*, cf. *Récits*, p. 79).

l'ordre de son maître, aux rois de Bohême et de Navarre, aux comtes de Hainaut, de Flandre, de Lodi, de Namur, de Gueldre, de Juliers, de Nassau, à l'évêque de Liége et autres seigneurs (pp. 54-58). Pensionnaire et conseiller de la plupart des princes de son temps, jouissant d'un énorme revenu, aussi habile financier que les Crespin d'Arras ses correspondants, il devait s'attirer la haine des envieux à la cour du comte Guillaume. Aussi à peine « le bon conte » fut-il mort, que les conseillers de son fils excitèrent celui-ci contre Bernier (p. 61), qui fut chassé du conseil et ses biens confisqués (1); sur la foi d'un secrétaire du roi de France, on lui mit à charge d'avoir accusé le conseil du feu comte « touchant le marchiet que le sire de Daubaide avait fait à monseigneur Guillaume de la terre de Crièvecœr et d'Arlues, et de l'alyance du roy d'Engleterre et de monseigneur le conte de Haynau » (p. 75). Philippe de Valois, oncle de Guillaume II, manda aussitôt son pensionnaire à Paris et là, après l'avoir vainement tenté contre son souverain, voulant récompenser sa loyauté, il le nomma maître des enquêtes au Parlement et valet entier du roi (p. 64); Jean Bernier se retira ensuite à Tournai (p. 68).

Non content de poursuivre le père, le comte s'en prit au fils puiné et à ses amis de l'échevinat de Valenciennes, les

(1) Pour se faire une idée de la richesse de Jean Bernier, il suffit de parcourir l'état du mobilier trouvé dans sa maison de Valenciennes par les gens du comte Guillaume II, par Pierre ly Poivres, prévôt de Valenciennes, et par les échevins, publié par De Haisnes, *Documents concernant l'histoire de l'art avant le XV[e] siècle*, 1[re] partie, p. 325.

fit démettre en mai 1337, enfermer et condamner par leurs successeurs, ses créatures (pp. 65-67), au bannissement et à de fortes amendes; même Jean Bernier le jeune eût couru les plus grands dangers pour sa vie, sans l'intervention de sa marraine « Jehenne, jadis contesse de Haynau et nonne de Fontenelle », mère du comte et sœur de Philippe de Valois (p. 68). Pourtant, il parvint à obtenir des lettres de la comtesse et du comte de Hollande pour être remis « au conseil et ès offices » de Valenciennes; mais ses « envieulx et hayneulx », « pour obvier que ainssy ne advenist », accusèrent les dames du vieux et du jeune Bernier d'avoir fait des « sorcerons » contre le comte et sa femme; arrêtées, elles furent immédiatement relâchées (p. 70).

Néanmoins le 2 janvier 1338, le comte Guillaume condamna au bannissement perpétuel Jean Bernier avec son fils et son petit-fils, sous prétexte qu'ils avaient fait défendre aux bourgeois, sous peine d'une amende de mille livres, de se plaindre au comte, et cette sentence fut ratifiée par le magistrat nouveau de Valenciennes (1).

La persécution s'étendit même à un serviteur des Bernier, Lotart, leur clerc, qui fut torturé le 7 janvier 1338 au château d'Escaudeuvre, sur l'ordre du comte; mais, comme on ne put rien lui arracher contre son ancien maître, il fut délivré après une assez longue captivité (pp. 71-73).

Les deux Jean Bernier s'étaient réfugiés en Flandre auprès de leur protecteur, le comte Louis de Crécy; le

---

(1) De Villers, *Cartulaire des comtes de Hainaut*, t. I, pp. 19-25; 27.

comte de Hainaut tâcha de les faire rentrer en Hainaut par force d'abord, par ruse ensuite (pp. 64 et 75); le comte de Flandre s'opposa à leur départ, de sorte que Jean Bernier résolut de faire intervenir le roi de Bohême, Jean de Luxembourg, et le comte Louis auprès de son souverain; pendant ce temps, il dépêcha son neveu Jean de Borves de par le roi de Bohême à Jean de Beaumont, oncle du comte Guillaume, et acquit la certitude que le chef de l'accusation portait sur ce qu'il avait « raccusé le conseil de monseigneur de Haynau au roy de France »; alors le vieux Bernier se fit délivrer des lettres du roi Philippe datées du 7 novembre 1338 qui prouvaient entièrement son innocence (p. 79); celui-ci le nomma même quelques mois plus tard conseiller de la chambre des comptes de Paris (1).

Enfin, après de longs pourparlers, le comte de Hainaut lui pardonna et le remit dans tous ses biens à la Saint-Jean, 1341; mais la cérémonie de la réconciliation avait tellement impressionné le vieillard qu'il mourut le samedi du « Repus Dimenche » de la même année (p. 80). Quant à son fils Jean le jeune, nous le retrouvons comme échevin de Valenciennes, en mai 1360 (p. 46).

Quel est maintenant l'auteur de cette chronique des Bernier, qui, comme on le sait, est inachevée dans le manuscrit? On serait tenté de croire que c'est Jean Bernier le jeune lui-même, d'abord parce que Chotin (2), qui

---

(1) *Ibid.*, p. 74, le 14 avril 1339.

(2) Chotin, juge de paix. *Histoire de Tournai* (1840, 2 vol.), t. I, extraits aux pp. 274, n. 1; 302, n. 1; 321, n. 1. Il n'a certainement pas connu l'édition partielle de Buchon en 1838, sinon il aurait donné la page.

a connu un manuscrit de notre chronique, l'appelle *Histoire de Jean Bernier, Valenchiennois*, mais la particule a ici un sens entièrement passif; ensuite, parce que chaque fois qu'il est question du jeune Bernier, le texte est excessivement explicite (pp. 55, 58, 61, 66). Seulement à la page 63, nous voyons bien qu'il est impossible d'admettre cette supposition : « Et dont appert-il bien qu'on peut veoyr et sçavoir par pluseurs véritables voyes que les bonnes gens devant nommés ont esté adomagiés et blasmés sans véritable occasion » ; toute impersonnelle qu'eût été la rédaction d'un Bernier, il n'aurait pu s'effacer à ce point.

Déjà M. Kervyn s'était demandé, d'ailleurs sans discuter la question, si parfois Lotart, clerc de Jean Bernier, ne serait par l'auteur de sa biographie (1). Nous n'hésitons pas à répondre affirmativement.

Tout d'abord quel serait le chroniqueur du XV[e] siècle qui s'attarderait pendant trois pages à raconter les vicissitudes d'un valet fidèlement attaché à son maître; qui aurait décrit si minutieusement le genre de vie d'un bourgeois, si ce n'est un intime familier qui a vécu dans sa « maisnie », qui connait le détail de sa cave (p. 58), l'ordonnance des tables et des plats, les fournisseurs de son maître (p. 57), ses revenus (p. 59), ses difficultés et sa réconciliation (p. 79) jusque dans les moindres détails. C'est avec l'attachement d'un vrai serviteur qu'il parle des envieux de son maître (pp. 61, 69, 78) et de ces faux amis « qui chascun jour mengoient à son pain et buvoient

(1) Dans une courte note de la page 485 du tome VII de son édition de Froissart.

» son vin et séoient à sa table et qui plus luy monstroient » de beau samblant » pour mieux le trahir (p. 70).

Vers quelle époque Lotart, clerc de Jean Bernier l'aîné, écrivit-il cette histoire? Certainement après 1346, puisque parmi les invités de 1334 on trouve « Monseigneur Loys, *adont* conte de Flandres », et « Monseigneur Jean de Luxembourg, *adont* roy de Behaigne » (p. 54), tous deux morts à la bataille de Crécy; mais je ne pense pas qu'il faille placer la rédaction longtemps après 1365 (p. 46). Quant à l'annotation du meurtre de Louis d'Orléans en 1407 (47), il me semble qu'on peut la considérer avec Kervyn (p. VIII) comme une interpolation.

Passons maintenant à la partie la plus importante du manuscrit, ce que Kervyn a appelé les *Récits* (pp. 81-345) et qui s'étendent de l'an 1256 à 1366; le reste du manuscrit est perdu. Évidemment pour les événements de la seconde moitié du XIII[e] siècle et du commencement du XIV[e] siècle (pp. 80 à 90), le rédacteur de la chronique n'est pas un contemporain, de sorte que les erreurs ne sont pas rares dans son récit. Ainsi on ne peut ajouter la moindre foi à sa narration de la guerre des Flamands contre Philippe le Bel, puisqu'il place les Matines Brugeoises au premier mai 1301, fait combattre Jean de Namur à Courtrai et même Waleran de Fauquemont, mort en novembre 1301 (pp. 111-113).

Il en est tout autrement pour la fin où l'auteur anonyme a presque l'importance de Froissart, le chroniqueur de Valenciennes; c'est d'ailleurs également dans cette dernière ville qu'il écrivit, comme on le voit notamment aux pages 84, 123, 125, 128, 160, 168, 173, 177, 181, 184, 195, 206, 244, 270, 300. S'il ne fut pas présent à la bataille de Crécy (p. 231), du moins a-t-il

consulté les gens qui ont vu les cottes d'armes des vaincus amoncelées dans la tente du roi Édouard III après le désastre de l'armée française (p. 235). Ce qui est des plus curieux chez un chroniqueur qui, à chaque page de sa narration, semble se complaire aux glorieux faits d'armes de la chevalerie, c'est qu'il est plutôt favorable aux Flamands dans leur lutte contre Philippe le Bel (pp. 109, 110, 117, 119); parlant de Jacques de Châtillon, il dit qu'il voulut « despouillier et despossesser, et eslever en la terre et en Bruges mesmes pluseurs mauvaises, domagables et grevables coustumes aux nobles hommes et et aux bonnes villes du pays »; parlant des Flamands luttant contre les Français qui mettent tout le pays effroyablement à sac, il dit qu'ils faisaient « tout pour l'amour des prisonniers leur seigneur et ses enfans qui prison tenoient à grand tort et à maise cause et sans jugement; et encore leur voloyt le roy tollir le leur ». En général d'ailleurs, il est hostile aux rois de France; ainsi à propos du procès des Templiers, il accuse formellement « l'avarice insçatiable du roy Phillippe » le Bel (p. 134); il considère Philippe de Valois comme un usurpateur qui « commencha à eslever des mauvaises traveillables coustumes au royalme », comme il appelle les nouvelles maletôtes et assises, et notamment la fameuse gabelle, et, ajoute-t-il tristement, « ainsy est tout le siècle perdu et apovry par ung tout seul homme » (pp. 154-155, cf. p. 224).

L'anonyme de Valenciennes est même favorable en commun, et déplore comme un malheur pour la Flandre la mort de Jacques van Artevelde en ces termes : « Dont ce fu domage de Jacques, car il ne l'avait point déservi, ains avait ceulx de Flandres maintenus et gouvernés contre toutes

personnes, bien et paisiblement et sagement par l'espasse de IX ans, comme bon gardyen, ou lieu du conte de Flandres qui onques ne fist bien au pays » (pp. 200-201). Le farouche amour de l'auteur pour la paix est quelquefois d'une violence extrême, comme en témoignent ces paroles à l'occasion du début de la guerre de Cent-Ans : « tant de villes, tant de moustiers en furent ars et destruis, et tant d'hommes ochis, et tant de femmes et de filles allées à perdition, et tant d'orphenins, et maint roy et maint conte, ducs et chevaliers tués et mis à fin, que *autant vaulsist que les II roys ne fussent onques nés* » ! (pp. 154-155).

Au premier abord, on serait tenté de croire que notre texte, publié à la suite de la Chronique dite de Baudouin d'Avesnes, serait une des nombreuses Continuations de cette chronique abrégée, d'autant plus que nos *Récits* se donnent en quelque sorte comme une narration succincte (p. 217); mais il faut renoncer à cette supposition, d'abord à cause de l'étendue considérable des *Récits*, ensuite parce qu'ils s'écartent du texte ordinaire de cette continuation, cent fois plus encore que le manuscrit 10432 de Bruxelles, dont pourtant les variantes sont si nombreuses et importantes par rapport au récit primordial.

L'hypothèse que l'anonyme de Valenciennes aurait puisé à une des rédactions de son célèbre compatriote mort vers 1400, suggérée par la presque identité de certains passages des deux narrations (pp. 195, 280) et par le fait que notre manuscrit de l'Arsenal a été évidemment écrit après 1407 (p. 46), doit être également abandonnée à cause de la divergence absolue des deux textes sur certains points fondamentaux.

Vainement nous avons opéré des rapprochements entre les passages correspondants de nos *Récits de Valenciennes*,

et les *Grandes Chroniques de Saint-Denys* et la *Chronique normande;* cette comparaison a fait d'autant plus ressortir l'originalité de notre chronique de la guerre de Cent-Ans, et nous pouvons y reconnaître désormais une source de premier ordre pour l'histoire de la lutte entre Édouard III et Philippe de Valois.

Bruxelles. — Imprimerie Hayez, rue de Louvain, 112.